

ABVGN  
c/o Marie Eve Bifrare  
Route du Vernex 11  
1694 Orsonnens

Ursy, le 25 avril 2024

### Rapport détaillé sur les comptes annuels 2023

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Nous avons procédé, en date du 15 mars 2024, au contrôle externe de la comptabilité et des comptes annuels de l'exercice 2023. A la suite de nos travaux, nous vous communiquons, ci-après, les constatations faites lors de notre révision et un résumé de nos travaux.

Nous tenons au préalable à remercier Mme Marie-Eve Bifrare pour sa disponibilité et pour les renseignements et explications qui nous ont été donnés.

Nous avons vérifié les rubriques du bilan au 31 décembre 2023 en effectuant les contrôles suivants :

- l'existence et l'évaluation des actifs
  - liquidités : justifié par une attestation bancaire
  - créances : justifiés par une attestation bancaire, extrait du compte courant de l'Entreprise Endiguement de la Glâne (concordance), décompte TVA du 4<sup>e</sup> trimestre et tableau de répartition
  - patrimoine administratif : report au bilan des investissements
- l'existence et l'évaluation des passifs
  - créanciers : justifiés par le tableau de répartition
  - engagements financiers à long terme : justifié par une attestation bancaire
  - transitoires : justifiées par des listes, vérifié par sondage, comparaison avec année précédente et budget

- Vérification des comptes d'investissements, contrôle reports au budget 2024, contrôle des virements au bilan, insertion dans le tableau des immobilisations

A relever que les frais bancaires et autres frais financiers ainsi que les intérêts passifs des engagements financiers à long terme doivent figurer dans le compte de résultats. La participation des communes a également été comptabilisée dans le compte d'investissements au lieu du compte de résultats. Il n'y a pas de report au bilan. C'est une remarque et une correction à apporter au prochain budget et comptes.

- Contrôle du comptes de fonctionnement
  - contrôle de l'intégralité, des attributions aux comptes adéquats, des pièces justificatives et des visas par sondage.
  - contrôle de l'annualité, produits bruts, spécialité qualitative, quantitative et temporelle par sondage
  - comparaison avec le budget 2023 et explication des écarts importants
  - comparaison avec les comptes de l'année précédente et explications
- Contrôle du tableau de répartition, clé de répartition, données et calculs

Le tableau des flux de trésorerie est présenté et vous démontre les flux de trésorerie et la variation de celle-ci entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023.

Nous avons également vérifié l'annexe aux comptes établie selon les nouvelles dispositions légales cantonales. Les éléments obligatoires sont tous mentionnés.

Nous avons constaté qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité de direction. Il est en cours de documentation.

Nous restons naturellement à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous pourriez désirer et vous remercions de la confiance témoignée.

FIDUCIAIRE BUTTY SA



*Christelle Décoppet*  
Experte réviseure agréée  
Réviseur responsable



*Laurent Cardinaux*  
Expert réviseur agréé